

# « Il ne faut pas avoir été battue pour défendre les victimes »

Dix ans après avoir dû démissionner, Isabelle Simonis a décroché un cabinet dans le nouveau gouvernement et elle compte bien bousculer les habitudes

**La nouvelle ministre socialiste du Droit des femmes, de l'Égalité des chances, de la Jeunesse et de l'Enseignement de promotion sociale nous a reçus dans son fief de Flémalle, en région liégeoise.**

Bourgmestre empêchée, elle compose

actuellement son cabinet et découvre les grands chantiers qui l'attendent. Parmi eux, la défense des droits des femmes, une toute nouvelle compétence créée cette année. Et pour une féministe convaincue, ex-secrétaire générale des Femmes Prévoyantes socialistes qui a dû elle-même porter plainte suite à des coups de son compagnon, le combat est d'autant plus important.

**Cinq hommes, deux femmes. Dans le nouveau gouvernement de la Communauté Wallonie-Bruxelles, on est loin de la parité. N'est-ce pas paradoxal alors qu'un ministère du Droit des femmes est créé pour la première fois ?**

Je pense qu'il faut tendre vers la parité mais effectivement, dans les gouvernements, on n'y est pas. Par contre, on note une belle progression dans les assemblées parlementaires. Personnellement, je préférerais qu'il n'y ait aucun quota de femmes obligatoire, mais on voit bien que c'est parce que ces quotas existent que la vie politique se fé-

minise. Par contre, on aurait effectivement pu davantage féminiser le gouvernement ; la Wallonie a un peu de retard. De mon côté, être entourée d'hommes ne me fait pas peur ; j'ai l'habitude de défendre mes idées.

**Quelles seront vos priorités, pour cette rentrée parlementaire ?**

Je veux consulter tous les acteurs des mouvements féminins et féministes afin de voir ce qu'ils estiment essentiel à apporter et leurs revendications. Les femmes doivent encore faire face à des discriminations dans beaucoup de domaines. Je pense qu'il faut travailler sur plusieurs axes : l'égalité professionnelle, le droit des femmes à disposer de leur corps, en matière d'avortement notamment, et la lutte contre les stéréotypes.

En ce qui concerne la lutte pour l'égalité des chances, je vais aussi rencontrer les acteurs de terrain. Là, il s'agira plutôt de sensibilisation à la « différence », tant en termes d'orientation sexuelle que de handicap ou des cultures étrangères.

**On se souvient que vous avez dû porter plainte après des violences subies par votre compagnon en**

**2008. Avoir vous-même vécu cette violence conjugale, comme de nombreuses femmes, vous rend-il encore plus sensible à cette problématique ?**

Je pense que cette affaire a montré que la violence conjugale peut arriver dans tous les milieux. Mais il ne faut pas avoir été une femme battue pour défendre les victimes. Cela fait partie de mon parcours, et cela nourrit mes réflexions dans la défense des droits des femmes.

**L'Égalité des chances et le Droit à la différence font aussi partie de vos matières, tout comme la Jeunesse. Des compétences complé-**

**mentaires ?**

Oui, bien sûr. Ainsi, les cours d'éducation sexuelle doivent selon moi être donnés plus tôt, afin de permettre aux enfants de trouver leur orientation sexuelle mais aussi d'apprendre la tolérance vis-à-vis des autres. Aujourd'hui, ils sont donnés à partir de la 6<sup>e</sup> primaire. Or, j'aimerais qu'on les donne avant l'adolescence, donc vers 10-11 ans, en utilisant des outils adaptés. Il faut des campagnes de sensibilisation qui marquent aussi les esprits, avec des messages et des images chocs. ■

LAURENCE PIRET

**DIX ANS APRÈS**

**« Pas revancharde »**

En juillet 2004, Isabelle Simonis accède à la présidence du parlement de la Communauté française. Dès octobre, elle démissionne après l'erreur d'un collaborateur qui a envoyé une note interne controversée aux journalistes. *« Je ne suis pas revancharde. À refaire, je démissionnerais aussi. Cela fait partie des moments plus difficiles de ma carrière. Mais le travail continue. Il y a eu quelques mois où il a fallu mordre sur sa chique et puis, très vite, on se lance dans une nouvelle campagne. C'était celle de 2006 aux communales. »* Des élections où elle a battu, dans son propre parti, le bourgmestre et tête de liste de l'époque, Gilbert Van Bouchaute, à qui elle a raflé l'écharpe mayorale. *« Une vraie surprise, mais aussi un superbe défi. On a bien travaillé, et j'ai été réélue en 2012. »* Parmi les grands dossiers qu'elle a eus à gérer, celui de la fermeture du chaud à ArcelorMittal.

Mais avec ce poste de ministre, Isabelle Simonis a été forcée de faire un pas de côté. Bourgmestre empêchée, elle continuera à assister aux conseils communaux puisqu'elle a été désignée présidente de celui-ci. C'est Sophie Thémont qui reprendra les fonctions de bourgmestre. ■